

# ***Réunion de restitution***

## ***Projet d'aménagement des abords du lac d'Aydat***

***Compte-rendu du 25 juin 2025 à 18h00***

# Introduction et rappel des origines du projet

## LES ORIGINES DU PROJET

L'ébauche du projet, qui a été travaillée pendant les ateliers de concertation, est issue d'un diagnostic fait à l'échelle du territoire. Ce diagnostic a révélé que le lac d'Aydat est un espace attractif et fortement apprécié mais qui est néanmoins pétri de paradoxes. Par exemple, on s'attend à une ambiance naturelle mais en réalité celle-ci est assez urbaine.



## LES OBJECTIFS DU PROJET

Le lac d'Aydat est un lac habité, avec une multitude d'usages qui prennent place autour. L'objectif du projet est dès lors de concilier deux grandes orientations : à la fois **la préservation et la valorisation de ce site emblématique** et **l'amélioration du cadre de vie des habitants**.

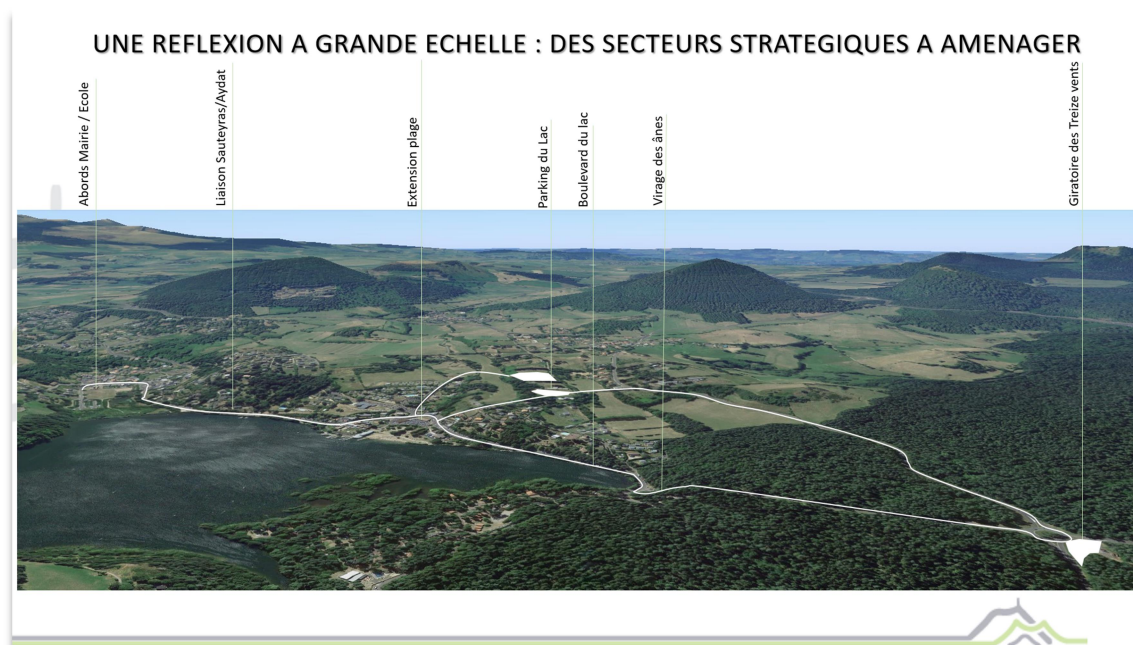
## LE PARTI PRIS D'AMENAGEMENT

L'ambition du projet est de permettre de mieux vivre le lac à travers :

- Une réflexion à grande échelle qui intègre tous les usagers
- Des aménagements permettant à chacun de profiter pleinement du lac et de ses abords
- Un boulevard apaisé et végétalisé pour faciliter l'agrément pour les piétons et les mobilités douces : « une terrasse sur le lac »
- Un stationnement touristique déporté

## Une réflexion à grande échelle

Le projet s'inscrit, dès le début, dans une réflexion globale allant du giratoire des Treize Vents au centre-bourg d'Aydat et qui intègre tous les usages et usagers.



### La terrasse sur le lac, élément emblématique de l'aménagement :

L'idée est de sortir de l'image d'un boulevard routier vers une véritable terrasse paysagère pour offrir des espaces de pause et de contemplation. La circulation automobile sera maintenue en double-sens mais sera bien séparée de la voie partagée par les piétons et cyclistes pour sécuriser leurs déplacements.

## Retour sur la concertation

### LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

La concertation s'est organisée sur plusieurs temps avec des petits groupes : 6 ateliers avec les habitants, 2 ateliers avec les acteurs économiques et 1 atelier avec les élus.

Le format et l'organisation étaient les mêmes pour tous les ateliers afin d'avoir les retours de l'ensemble des publics et de faire ressortir les convergences et les divergences.

L'analyse des contributions s'est faite en plusieurs temps. D'abord, un listage sur un tableau de l'ensemble des contributions. Ensuite, une synthèse a été réalisée pour chaque groupe d'acteurs (une pour les ateliers habitants, une pour les ateliers des acteurs économiques et

une pour les ateliers élus). Enfin, une synthèse globale a été transmise à l'ensemble des participants : plus visuelle et plus communicante.

Les résultats de la concertation ont été communiqués au Département et au bureau d'études pour retravailler le projet.



## RESULTATS DE LA CONCERTATION :

Plutôt qu'une proposition unanime, c'est une philosophie d'ensemble guidant le projet qui s'est dégagée de la concertation.

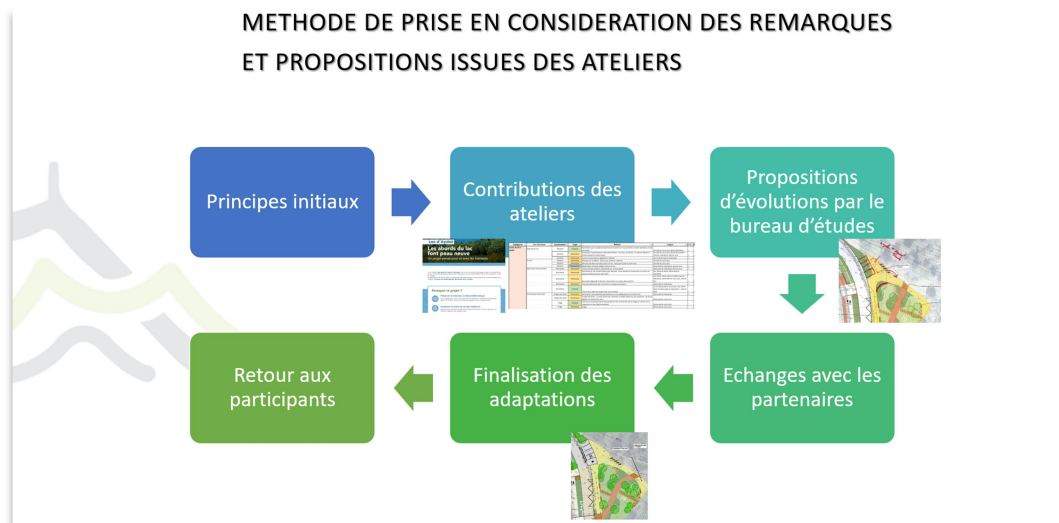
### 4 principes :

- Nature : préserver le cadre naturel du lac et de ses abords
- Sobriété : souhait d'avoir des aménagements sobres et utiles, notamment pour le mobilier
- Un projet pour tous et toutes : habitants, commerçants, touristes, usagers du lac...
- Adaptation à la saisonnalité du lac : prendre en compte la vie du lac sur toute l'année et penser un projet qui répond à la fois à la haute saison et au quotidien du reste de l'année

### 4 enjeux pour améliorer le projet :

1. Préserver et mettre en valeur le cadre naturel du lac
2. Assurer une offre de stationnements adéquate
3. Se déplacer en toute sécurité dans Aydat : gestions des vitesses, partage de l'espace entre les modes de déplacement...
4. Améliorer le cadre de vie à Aydat

## METHODE DE PRISE EN CONSIDERATION DES REMARQUES



## Présentation du projet

### LA REPARTITION DES STATIONNEMENTS

Lors de la concertation, les participants ont demandé une révision de la répartition des stationnements : les poches de stationnement déporté pourraient créer des nuisances aux riverains et créent un parking un peu trop éloigné du lac. L'idée est donc de proposer de nouveau quelques places de stationnement sur le boulevard du lac et de trouver des petites poches intermédiaires. Plusieurs endroits ont été évoqués : l'espace de loisirs, le virage des ânes ainsi que la route du lac dite « chemin du trappeur ». Certains espaces ne faisaient initialement pas partie du périmètre du projet.

### LE VIRAGE DES ANES :

- **PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION :**
  - Ajouter des stationnements pour les activités économiques
  - Prévoir un emplacement attractif pour le food-truck
  - Prévoir un espace technique
  - Avis très réservé sur le projet de belvédère
- **AMENAGEMENTS PROJETES PAR LE DEPARTEMENT :**
  - Supprimer le belvédère initialement imaginé
  - Retrouver et optimiser une poche de stationnement à travers un aménagement simple sous les arbres

- Retrouver et optimiser les stationnements actuels dans la partie basse du virage en direction du parking (qui avaient été supprimés dans l'ancienne version du projet)
- Maintenir la partie en face de l'accrobranche pour un espace de repos et de contemplation végétalisé, tout en préservant quelques places de stationnement, un emplacement réservé pour le food-truck avec une vue sur le lac, une place dépose-minute ainsi qu'une place pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- Apaiser la vitesse grâce à un nouveau traitement de la zone : aménagement en plateau avec un revêtement différent afin de marquer l'entrée dans le boulevard et de sécuriser les flux piétons

## LE BOULEVARD :

- **PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION :**

- Ajouter des stationnements pour la période hors saison
- Prévoir un emplacement pour les livraisons, particulièrement côté Sauteyras
- Sécuriser et apaiser les circulations automobiles
- Propositions faisant débat :
  - Le côté des stationnements à préserver (plutôt côté mur ou côté lac)
  - La mixité des usages modes doux : vélos de promenade, poussettes, marche...

- **AMENAGEMENTS PROJETES PAR LE DEPARTEMENT :**

Deux scénarios d'aménagement sont proposés pour le boulevard du lac :

### Scénario 1 :

**Du stationnement intégré à l'aménagement :**

- stationnement côté mur : (10 emplacements),
- stationnement minute (6 emplacements),
- cycles (24 emplacements),
- motos (15 emplacements),
- PMR (2 emplacements)
- stationnement réservé aux livraisons

- Retrouver des places de stationnement sur le boulevard du lac :
  - 5 places côté mur à l'entrée du boulevard (côté virage des ânes)
  - 5 places côté mur intégrées avec une zone livraison et bus (côté virage de Sauteyras)
  - Quelques places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, dépose-minute (pouvant fonctionner en stationnement)

« normal » hors saison) et stationnement pour les cycles et motos, côté lac

- Aménager un espace partagé pour la marche, le vélo de promenade, la contemplation, le repos, etc. : la terrasse du lac. Le partage de l'espace entre les différents modes de déplacement fonctionne bien si une bonne largeur est maintenue
- Apaiser la vitesse au niveau du virage de Sauteyras : aménagement en plateau avec un revêtement différent afin de marquer l'entrée dans le boulevard et sécuriser les flux piétons

### **Scénario 2 :**

Du stationnement intégré à l'aménagement :

- stationnement côté mur : (10 emplacements en écluse),
- stationnement minute (6 emplacements),
- cycles (24 emplacements),
- motos (15 emplacements),
- PMR (2 emplacements)
- stationnement réservé aux livraisons

Différence avec le scénario 1 : Tout en conservant le double-sens, les 10 places côté mur sont imaginées avec un système d'écluse et un sens prioritaire de circulation. Cette proposition permet d'apaiser plus les vitesses et maintenir la largeur de la balade du lac.

### **ESPACE LOISIRS :**

- **PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION :**
  - Ajouter des places de stationnement
  - Apaiser la circulation dans le carrefour
  - Contraindre l'accès au chemin de Papianilla
  - Prévoir un emplacement pour les livraisons (boulevard)
  - Réserver le stationnement de l'espace loisirs à ses usagers
- **AMENAGEMENTS PROJETES PAR LE DEPARTEMENT :**
  - Optimiser les stationnements dans la partie basse qui est utilisée pour des stationnements de manière anarchique (36 places)
  - Créer une seconde poche de stationnement enherbée temporaire (40 places)
  - Mettre en place un contrôle d'accès sur le parking existant pour l'espace loisirs. Le dispositif reste à définir (reconnaissance de plaques, badges...). Idem pour le nombre de place qui sera défini en fonction des besoins des habitants
  - Mettre en place un contrôle d'accès chemin de Papianilla



## LA ROUTE DU LAC DITE « CHEMIN DU TRAPPEUR » :

- **PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION :**

- Ajouter des capacités de stationnement fonctionnel et faciliter la circulation
- Donner plus de place aux modes doux
- Assurer l'accès des secours jusqu'au restaurant
- Permettre une meilleure cohabitation
- Prévoir le demi-tour en fin de voie entre les différents modes

- **AMENAGEMENTS PROJETES PAR LE DEPARTEMENT :**

Deux scénarios d'aménagement sont proposés.

### Scénario 1 :

- Maintenir un double-sens de circulation, avec une aire de retournement vers le restaurant
- Supprimer les stationnements côté sud de la route (sauf à proximité du trappeur) pour réserver un espace pour les circulations douces (tout le monde ne pouvant pas prendre le chemin existant dans le bois) avec un séparateur
- Optimiser le stationnement côté forêt à travers plusieurs poches. Cette route n'étant pas dans le projet initial, une étude plus approfondie sur la capacité de stationnement sera réalisée mais une première estimation a permis d'identifier 45 places de stationnement sur les poches existantes.

### Scénario 2 :

Ce scénario est pensé au cas où le scénario 1 ne fonctionne pas très bien avec le double-sens.

- Proposer un sens unique de circulation avec la réouverture de la route de Rouillas
- Un cheminement mixte vélos-piétons, plus large, côté sud de la route avec un séparateur
- Maintenir la piste cyclable dans la route de Rouillas
- Aménager des poches de stationnements (Idem scénario 1)

## POCHES DE STATIONNEMENT DEPORTEES :

- **PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION :**

- Éloigner le stationnement des habitations
- Limiter les accès des voies adjacentes
- Améliorer la sécurité de l'accès depuis la route de Verneuge (carrefour) et apaiser les vitesses route de Verneuge



- Réduire la taille des deux poches de stationnement
- Restreindre l'accès aux stationnements hors période estivale pour limiter les nuisances et les incivilités
- Restreindre les circulations piétonnes le long des maisons entre l'ancienne colonie et le lac
- **AMENAGEMENTS PROPOSES :**
  - Créer un carrefour en tourne-à-gauche avec un aménagement dur, minéral et dissuasif pour sécuriser le parcours et apaiser les vitesses sur l'axe principal
  - Mettre en place un système sur la rue Beau site pour limiter l'accès
  - Elargir la rue Beau Site entre la route de Verneuge et le parking pour aménager une circulation piétonne en continuité du trottoir sur la route départementale
  - Optimiser la poche de stationnement sur les anciens terrains de tennis, qui est la plus éloignée des habitations. Un aménagement perméable est prévu.
  - Réduire la poche la plus proche des habitations en maintenant quelques places (19 places)
    - Réduire la première poche permet aussi de diminuer le passage des piétons près des maisons

## **BILAN DES STATIONNEMENTS :**

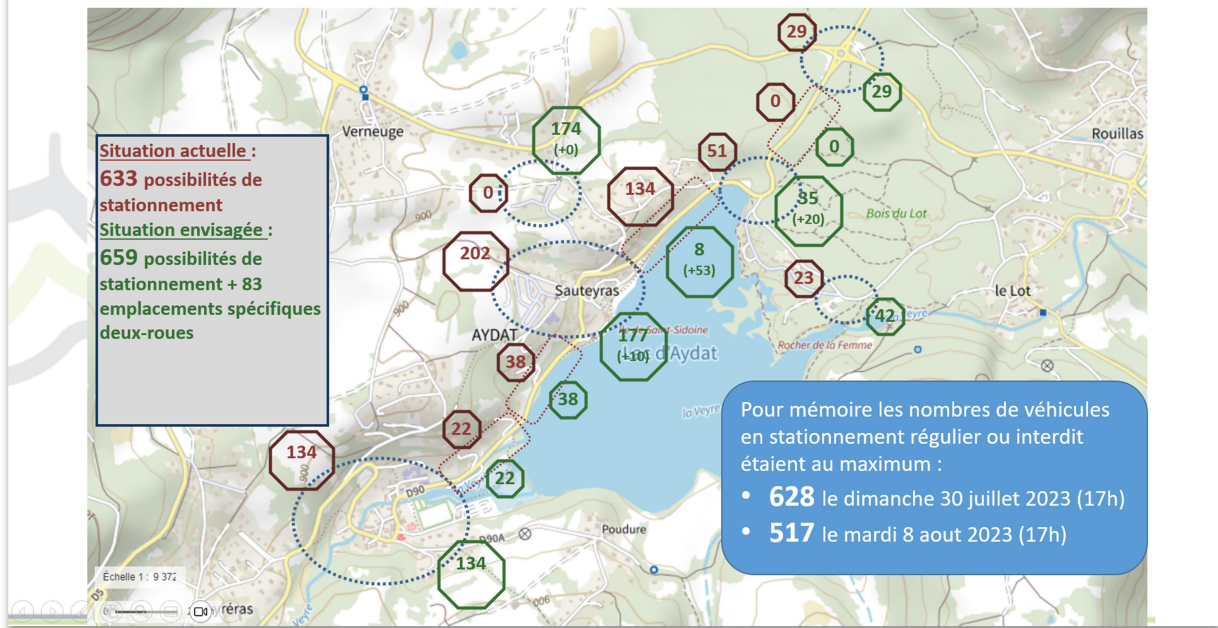
Sur la partie du projet (du virage de Sauteyras au virage des ânes) : le projet permet de gagner quelques places de stationnement.

L'objectif n'est pas de développer à outrance les places de stationnement pour éviter la surfréquentation.

Le bilan prend en compte les places officielles identifiées de stationnement dans le secteur. Toutefois, le projet semble absorber également les stationnements interdits (irréguliers).

Dans la partie du centre-bourg jusqu'au virage de Sauteyras : la situation est identique mais un travail dans la deuxième phase du projet permettra d'augmenter la capacité de stationnement.

## RECAPITULATIF DES POSSIBILITES DE STATIONNEMENT



### AUTRES SUJETS :

- Améliorer la signalétique et rendre lisible l'emplacement des activités économiques
- Installer un mobilier résistant, sobre, naturel et facile d'entretien
- Prévoir suffisamment de bancs, de poubelles et de tables de pique-nique ainsi que des toilettes dans des endroits spécifiques
- Réfléchir au sujet de l'éclairage public
- Envisager une navette (électrique) entre le stationnement déporté, les Treize Vents et le bourg d'Aydat : modalités de mise en place sont à étudier (financement, parcours, horaires...)
- En parallèle du projet, améliorer le tour du lac dans sa totalité

## Temps d'échanges

### LE PROJET :

#### OBJECTIFS DU PROJET :

Question sur l'objectif du projet, à savoir s'il s'agit de réduire la fréquentation du lac.

- ➔ Réponse du Département : Les objectifs du projet sont ceux présentés au début, à savoir concilier la préservation du site, l'amélioration du cadre de vie et le confort de tous les usagers.

#### FLUX DE TRANSIT ET STATIONNEMENT ANARCHIQUE :

**Question sur les solutions pour faire respecter les consignes de stationnement afin d'éviter les stationnements anarchiques (double fil, sur les trottoirs...).**

- ➔ Les aménagements sont réfléchis de manière à limiter au maximum les stationnements anarchiques, dans la limite des prérogatives du Département.

**Questions sur les problèmes de circulation et de stationnements irréguliers dans la rue Beau Site et le chemin du Tessignou et sur le maintien de la tranquillité et de la sécurité des riverains par rapport aux flux de transit.**

- ➔ L'étude a identifié quatre endroits où il y a des enjeux liés à la filtration des accès notamment sur le chemin du Tessignou. Pour filtrer les accès, la solution est d'installer des barrières. Deux dispositifs peuvent être envisagés. Soit un dispositif avec badges soit un système de reconnaissance des plaques d'immatriculation. Ce dernier a l'avantage de permettre de gérer l'accès aux vacanciers du gîte situé au bout du parking de l'Espace Loisirs.
- Ces systèmes pourront être mis en place également pour la rue Beau Site, chemin de Tessignou et chemin de Papianilla pendant la période des grandes affluences uniquement.

#### BARRIERES :

**Remarque sur les barrières, notamment route du lac (chemin du trappeur), qui ne sont pas suffisamment larges pour permettre l'accès de grands véhicules** – par exemple des camions de l'ONF (Office national des forêts). Il est important de tenir en compte de ce point lors de l'installation de futures barrières.

#### STATIONNEMENTS :

**Remarque sur la méthodologie du calcul du bilan des stationnements.** Il est signalé que le parking de l'espace de loisirs ne devrait pas être intégré dans le calcul car il sera réservé aux seuls usagers de l'espace de loisirs. Il est également questionné la disparition du parking de la communauté de communes, soit 47 places.

- ➔ La suppression du parking de la communauté de communes est bien prise en compte dans le bilan des places autorisées. La méthodologie ne peut pas prendre en compte les stationnements anarchiques dans le calcul.

#### STATIONNEMENT DES BUS :

##### **Question sur le futur lieu de stationnement des bus touristiques.**

- ➔ L'idée pour les bus touristiques est de déposer les gens sur le boulevard, des endroits à cet effet sont prévus dans l'aménagement puis de stationner ailleurs par exemple à proximité de l'église.

#### AMENAGEMENT DU TOUR DU LAC :

##### **Question sur les orientations du projet pour la partie naturelle du lac.**

- ➔ La réflexion sur le tour du lac est une proposition issue de la concertation. Pour l'instant, il n'y a pas un projet de la mairie, de la Communauté de communes ou du Département pour l'aménagement du tour du lac.

#### PLANTATIONS :

##### **Demande d'entretien des arbres sur le boulevard du lac pour préserver la vue sur le lac pour les riverains.**

- ➔ Oui l'entretien sera assuré et des espèces seront choisies spécifiquement pour ne pas atteindre de grandes hauteurs, afin de préserver la vue.

#### BUDGET :

##### **Question sur le respect du budget prévisionnel.**

- ➔ Le projet est d'abord élaboré, une estimation est ensuite réalisée, puis les budgets et les montages financiers sont votés par les collectivités. Aujourd'hui, le Département a fait l'estimation et les principes de financement et a rencontré des financeurs afin que le projet coûte le moins cher possible au Département et à la commune. Le budget n'est donc pas encore voté mais compte tenu de l'estimation actuelle, le projet est faisable.

#### PLANNING ET SUITE DU PROJET :

##### Question sur le planning prévisionnel du projet.

- ➔ En fonction des procédures réglementaire, le projet pourrait commencer en 2027-2028.

##### Question sur la suite après cette réunion.

- ➔ Le projet sera soumis à l'avis des politiques du Département et de la commune et selon les retours, le retour sera sous un format soit identique à la réunion d'aujourd'hui, soit sous forme d'une réunion publique. Ce retour se fera après l'été.

#### AUTRES :

##### Proposition d'un participant de transmettre des photos sur les stationnements sauvages.

#### LES AMENAGEMENTS PAR SECTEUR :

##### LA ROUTE DU LAC DITE CHEMIN DU TRAPPEUR :

**Remarques sur le maintien ou non de la fermeture de la route du lac à la circulation automobile qui fait débat.** D'un côté, des témoignages soulignent le confort et la sécurité accrus pour les cyclistes depuis cette fermeture. Par ailleurs, cette fermeture est pertinente notamment par le manque d'espaces sécurisés pour le vélo sur la commune d'Aydat. De l'autre, des interrogations subsistent quant à son utilité, notamment pour les riverains qui doivent faire un détour. L'intensité de la fréquentation cycliste et les changements observés depuis la fermeture sont des éléments à étudier et à considérer dans la réflexion sur cet aménagement.

Proposition par un participant d'une fermeture pendant la période estivale et d'une ouverture le reste de l'année.

- ➔ Le Département a besoin d'étudier plus en profondeur ce tronçon qui ne faisait pas partie de l'étude au départ. En fonction des possibilités techniques pour l'emplacement des stationnements et de la vision du Comité de pilotage, un choix sera fait entre les 2 scénarios.

##### LE BOULEVARD DU LAC :

**Remarque sur le nombre de places de stationnement prévues par le projet sur le boulevard** qui est dit insuffisant pour les usages quotidiens (en dehors des hautes saisons)

notamment pour les personnes qui viennent la journée ou en soirée sur le lac. Il est rappelé que lors d'un atelier de concertation, l'idée de maintenir une ligne de stationnement sur le boulevard a été évoquée.

**Remarque sur le stationnement en écluses :** elles permettent de réduire les vitesses sur le boulevard, mais elles risquent de provoquer des embouteillages lors des pics d'affluence notamment lors des départs et arrivées scolaires. Cet aménagement semble être pensé pour la haute saison, mais ne prend pas suffisamment en compte les besoins au quotidien.

**Remarque sur la bonne cohabitation dans l'espace partagé entre cyclistes et piétons qui est remise en question.** Il est suggéré un marquage au sol clair.

➔ La mixité lorsque l'espace est suffisamment large permet de réguler les usages.

**Remarque sur la suppression des places de stationnement (passage de 134 à 10) le long du boulevard du lac** qui va pénaliser les habitants et les utilisateurs du lac sur l'année (les pêcheurs assez âgés notamment qui ont besoin de stationner près du lac, les pratiquants des activités nautiques...).

Il est proposé de maintenir un nombre un peu plus grand de places sur le boulevard pour l'usage quotidien. Autrement, il est proposé un stationnement différencié : report des stationnements vers les poches pendant les périodes de grandes affluences et réouverture d'un certain nombre de places le reste de l'année.

**Remarque sur le nouvel emplacement de l'arrêt de bus au niveau virage de Sauteyras qui semble bien.** Il est toutefois suggéré de l'aménager en encoche plutôt que sur la chaussée afin d'éviter les ralentissements et la congestion que le car engendrerait lorsqu'il charge ou décharge.

**Question sur les aménagements de la partie du boulevard allant du virage de Sauteyras vers le centre-bourg d'Aydat.**

➔ Des aménagements sont prévus mais dans une seconde phase du projet.

#### L'ESPACE DE LOISIR :

**Remarque sur la présence d'une importante masse de terre instable et un risque de glissements de terrain en contrebas de l'espace de loisirs** (où est projeté le parking temporaire de 40 places)

**Remarque sur un potentiel projet d'agrandissement de l'espace de loisirs (gymnase).**

Aménager un parking sur cet espace, qui pourrait à terme accueillir le gymnase, impliquerait de devoir résoudre le problème du stationnement une seconde fois.

**Question sur la gestion de la barrière au niveau du parking de l'espace de loisirs.**

- ➔ Deux dispositifs peuvent être envisagés. Soit un dispositif avec badges soit un système de reconnaissance des plaques d'immatriculation. Ce dernier a l'avantage de permettre de gérer l'accès aux vacanciers du gîte situé au bout du parking.

**LES POCHES DE STATIONNEMENT :**

**Question sur l'aménagement prévu sur l'impasse Beau Site pour préserver les riverains du passage des piétons.** Il est demandé qu'un dispositif de protections de type clôture ou palissade (pas de la végétation car jugée inefficace) soit mise en place.

- ➔ La poche de stationnement la plus proche des riverains a été considérablement réduite ce qui permettra de réduire le flux des piétons qui prennent l'impasse Beau Site.  
Par ailleurs, le dispositif de protection et son financement peuvent très bien être intégrés dans le projet, selon les besoins des habitants.

**Question sur la consultation des habitants sur un dispositif de protection impasse Beau Site.**

- ➔ Oui, le travail sera fait avec les habitants concernés notamment pour une harmonisation de l'aménagement.

**Question sur le cloisonnement des futures poches de stationnement afin d'empêcher les gens de stationner au-delà du périmètre autorisé (sur la colline par exemple).**

- ➔ Les stationnements seront matérialisés et organisés de manière à empêcher les gens de stationner en dehors des deux poches. Une limite matérialisée par des piquets, de la végétation ou autres dispositifs sera mise en place.

**Question sur l'application d'horaires d'ouverture pour les poches de stationnement déportées.**

- ➔ Les horaires d'ouverture et de fermetures ne sont pas déterminées.



### **Question sur l'accès payant aux poches de stationnement déportées.**

- ➔ C'est une piste de réflexion qui n'est pas encore décidée. Les revenus d'un stationnement payant pendant la haute saison, si mis en place, pourraient par exemple financer les entretiens des aménagements notamment la navette.

**Demande que les poches de stationnement déportées soient bien cachées et bien intégrées dans le paysage afin d'éviter les nuisances sonores et visuelles pour les riverains.**

**Remarque sur l'éloignement des poches de stationnement déportées** par rapport au lac et sur un accès difficile pour les piétons avec des enfants et du matériel (glacières, poussettes...).

**Question sur le devenir du bâtiment de l'ancienne colonie.** Le bâtiment est plusieurs fois squatté par des jeunes pour organiser des fêtes avec de la musique, des feux d'artifices...

- ➔ Le bâtiment étant hors du périmètre du projet, il sera maintenu en place. Une protection d'accès y sera installée en attendant une future réhabilitation ou une destruction du bâtiment.

**Remarque sur l'importance de sécuriser le tourne-à-gauche de la D213** car c'est un endroit dangereux et des excès de vitesse sont souvent constatés dans ce secteur.

### **LES AUTRES SUJETS :**

#### **L'ECLAIRAGE :**

### **Question sur l'éclairage.**

- ➔ Une réflexion globale sur l'éclairage sera menée notamment en lien avec « Territoire d'énergie ».

#### **LES DECHETS :**

**Question sur les aménagements prévus pour la gestion des déchets face aux incivilités fréquentes dans ce secteur.** Un participant propose de trouver un juste milieu entre les petites poubelles difficiles à gérer et les points de collecte trop éloignés

- ➔ La gestion des déchets relève de la compétence de la communauté de communes. Il est difficile pour le Département de financer des aménagements en dehors de ces compétences. Néanmoins, le Département travaille le projet en lien avec la commune et la communauté de communes et leur transmettra cette demande ainsi qu'au syndicat en charge de la gestion des déchets.

## LA CONCERTATION :

### PRISE EN COMPTE DE LA CONCERTATION :

**Après la présentation de la nouvelle proposition du projet, les participants se sont exprimés quant à cette présentation et aux évolutions du projet à la suite de la concertation.** Les conclusions de la concertation correspondent bien aux besoins exprimés lors des ateliers participatifs. Toutefois, quelques personnes présentes expriment une certaine déception quant à l'évolution du nombre de stationnement sur le boulevard du lac.

Un participant propose de garder le double-sens sur le boulevard avec une ligne de stationnement et un espace partagé pour les circulations douces et la contemplation. Par ailleurs, la ligne de stationnement serait alternée afin de gérer les vitesses. Cela permet de maintenir un nombre de place suffisant pendant l'année.

## Conclusion

Monsieur Nicolas Morisset a remercié les participants pour leur mobilisation.

Un compte-rendu de la réunion sera envoyé aux participants. Un retour est prévu à la rentrée. Les modalités sont à définir.